

MARGUERITE BAHUET

LYCEE & CAMPUS

Parce que nous avons
toujours pu compter
sur vous...

Merci !



En versant la taxe d'apprentissage au lycée Marguerite BAHUET, vous participez à l'amélioration d'outils pédagogiques adaptés pour être en cohérence avec les besoins évolutifs de vos entreprises. Vous contribuez à la formation de nos jeunes se préparant à exercer dans les domaines d'activités suivants :

ASSURANCE

COMMERCE, VENTE

GESTION, FINANCE

INFORMATIQUE

MANAGEMENT, RH et COMMUNICATION

SANTE ET SOCIAL, ANIMATION

SOINS et SERVICES à la PERSONNE

SPORT, ENCADREMENT SPORTIF

TOURISME



MARGUERITE
BAHUET
LYCÉE & CAMPUS

41Bis, Avenue Edmond Michelet
CS 50309 - 19316 **BRIVE** CEDEX
Tél. 05.55.92.83.00 – www.bahuet.fr

Comment verser votre taxe d'apprentissage au lycée Marguerite BAHUET ?

Entreprises, c'est via la plate-forme **SOLTéA**, développée par la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**, que vous pourrez affecter directement **votre solde de la taxe d'apprentissage 2024 au lycée Marguerite BAHUET**.

La plateforme Soltéa sera accessible aux entreprises **du 27 mai au 04 octobre 2024**. Vous pourrez désigner le lycée Marguerite BAHUET pendant toute cette période.

Vous devez créer votre compte à partir de votre numéro SIRET. Un moteur de recherche intégré au site facilite la recherche des établissements et évite les possibles erreurs d'affectation.

Le code d'habilitation du lycée Marguerite BAHUET (UAI) :

0190083M

N'hésitez pas à nous contacter !

Notre référente ➔ Mme AMARA
(05.55.92.83.00 ou gestion@bahuet.fr)